

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2006

### EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 11 octobre 2006 à 9h30 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- M. Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- M. Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- M. Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique

#### ETAIT EXCUSE :

- M. Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- M. Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- Mme Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Jean-Claude POTTIER, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 11 OCTOBRE 2006 A 9H30

**II – QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES**

**3 – Programme de recherche « Représentations sociales et sensibilité environnementale : la problématique de l'envasement dans l'estuaire de la Vilaine ».**

L'étude sociologique réalisée en 2005 sous maîtrise d'ouvrage de l'IAV a permis de comprendre et déverrouiller certains blocages survenus dans le processus de concertation engagé par le Comité d'Estuaire.

Cette étude menée par François Xavier Trivière, sociologue du RESO (Recherche et Etudes Sociologiques de l'Ouest), a apporté des éléments sur la compréhension des enjeux sociaux liés à la problématique de l'envasement, sur l'impact du phénomène sur les usages et les pratiques de l'estuaire ainsi que sur le mode de relation des habitants à ce territoire.

Trois points sensibles ressortent du diagnostic des acteurs du territoire. Tout d'abord, ceux-ci expriment une certaine amertume quant aux véritables raisons de l'implantation du barrage d'Arzal si proche de l'estuaire. Ce n'est pas tant l'utilité de l'ouvrage ou sa gestion qui sont mises en cause aujourd'hui mais les véritables motifs et conditions de sa réalisation à l'époque où les décisions politiques ont été prises. Cette interrogation renvoie à une autre source de tension dans l'estuaire : la relation du savant au politique et la coexistence voire l'affrontement des savoirs scientifiques (celui des institutionnels) et des savoirs locaux produits par les différents acteurs sociaux. Le sociologue précise à ce sujet que « *la controverse relève bien moins d'une compétition scientifique que de l'hétérogénéité des acteurs et de leur forme et niveaux de savoir.* ». Enfin, le sentiment partagé par nombre d'acteurs enquêtés est le constat d'une démaritimation de l'estuaire actuel, tant du point de vue de sa richesse intrinsèque que de ses usages, qui renvoie le plus souvent à l'évocation d'un grand estuaire disparu « d'avant le barrage ».

Face à ces enjeux, il paraît aujourd'hui intéressant de poursuivre la démarche entreprise avec l'étude de Trivière en travaillant sur l'histoire de l'estuaire, tant d'un point de vue social qu'environnemental en incluant les considérations politiques et administratives ayant conduit en la décision de construction du barrage d'Arzal. L'enjeu de mémoire qui en résulte ne consiste pas en la définition d'une vérité mais en un inventaire le plus exhaustif possible des éléments disponibles dans les archives et dans les mémoires des acteurs pour comprendre les prises de position et les décisions d'alors.

Pour cela, deux axes seront privilégiés : **faire réagir les habitants** de l'estuaire et **concrétiser** le matériel sociologique recueilli **en un projet éditorial**.

La réaction des habitants de l'estuaire serait sollicitée par le biais d'une mission de reconduction photographique en prenant pour base des clichés anciens datant d'avant la construction du barrage et repris aujourd'hui sous le même angle. Il est prévu de travailler sur une cinquantaine de clichés montés en une exposition itinérante dans plusieurs mairies de l'estuaire puis dans le hall de l'IAV. Les réactions des habitants seraient recueillies lors des expositions par une ethnosociologue, Marie Jo Menozzi dont la mission consisterait à reprendre le travail d'enquête entamé par Trivière et à y intégrer les réactions des habitants et les résultats de ses propres enquêtes, tant historiques par les archives, que contemporaines par la rencontre d'acteurs. Marie Jo Menozzi serait choisie pour sa connaissance du terrain ayant contribué récemment à la rédaction du Document d'objectif du site Natura 2000 de la rivière de Pénerf et du Golfe du Morbihan. Le travail de mémoire à proprement parler se ferait dans le cadre d'un groupe de travail éditorial, composé de membres du comité d'estuaire et d'autres personnes éventuellement. Marie Jo Menozzi réaliserait l'animation de ce groupe éditorial et apporterait par ailleurs une aide à l'écriture du projet éditorial. Les recherches seraient présentées et débattues au Comité d'Estuaire au fur et à mesure de leur avancée. La trame du projet éditorial devrait être finalisée en 2007 pour une parution de l'ouvrage courant 2008.

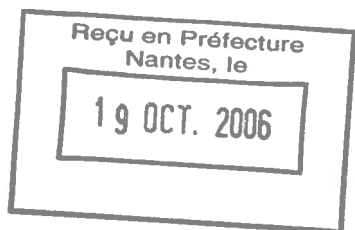
L'ensemble de ce projet de recherche a fait l'objet d'une proposition présentée à la région Bretagne dans le cadre du dispositif ASOSC (Appropriation Sociale des Sciences). L'intérêt du projet présenté ne sera éventuellement reconnu par la région que début 2007 c'est pourquoi il est proposé de commencer le travail dont serait déduit le montant des subventions demandées. La formalisation du partenariat entre l'IAV, Marie Jo Menozzi et un photographe se ferait dans le cadre d'une convention de recherche tripartite.

#### Tableau financier

<b>Marie Jo Menozzi</b>	<i>Enquête de terrain complémentaire + travail archives</i>	10 000 €
	<i>Préparation de l'exposition de reconduction photographique et dépouillement des réactions des habitants</i>	5 000 €
	<i>Animation du groupe éditorial</i>	12 000 €
	<b>Total mission Marie Jo Menozzi</b>	<b>27 000 €</b>
<b>Mission photographique</b>		10 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Confirme son intérêt pour ce programme, et décide de le présenter à l'appel à projet de la Région Bretagne, dans les conditions proposées ;
- Précise que le démarrage effectif de ce travail se fera après publication des résultats de l'appel à projet régional ;
- Précise que les droits éventuels (photos) resteront acquis à l'IAV



Pour Extrait Conforme  
**LE PRESIDENT**

Yvon MAHE